

# Le monde du travail en ébullition

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4158 - Mercredi 26 avril 2017 - Prix : 10 DA

Tizi-Ouzou

## La police intervient pour rouvrir la route bloquée par des habitants

Campagne électorale

# La mobilisation toujours pas au rendez-vous

## Le possible scénario algérien

Par Mohamed Habili

Avec son résultat propre mais surtout les soutiens de gauche comme de droite – à l'exclusion toutefois de celle de la France insoumise, mais sur lequel il peut encore compter – qui lui ont été apportés au soir du premier tour, Emmanuel Macron devrait l'emporter sans grande difficulté face à Marine Le Pen, le 7 mai prochain. Mais, comme jamais rien n'est acquis à l'homme, ni sa force ni sa faiblesse, une élection n'est jamais à cent pour cent gagnée d'avance. Tout au plus un candidat peut-il partir favori, et même largement favori, mais il aurait tort de fêter sa victoire à mi-chemin, comme certains le reprochent déjà au candidat de En Marche, qui au soir du premier tour a donné l'impression que cette élection est à un seul tour, qu'il a déjà remporté. Pour faible que cette éventualité puisse paraître pour le moment, une victoire de la candidate d'extrême droite est quelque chose qu'on ne peut totalement exclure. Que se passerait-il si effectivement elle advenait ? En principe rien, rien d'exceptionnel en tout cas. Il devrait théoriquement se passer dans ce cas ce qui se serait passé si c'était Macron qui l'avait emporté. Cette victoire est annoncée, puis validée, et enfin, le vainqueur, Le Pen, remplace le président sortant à l'Élysée. Un nouveau président, en l'occurrence une présidente, prend ses fonctions dans le cadre d'un régime qui lui est justement conçu pour ne pas changer avec les alternances du pouvoir.

Suite en page 3

## Pour une solution politique à la crise libyenne

# Les pays voisins de la Libye se réunissent le 8 mai à Alger



Ph.D. R.

Abordant l'extrême importance de la question, Messahel a estimé impératif de se retrouver tous ensemble entre voisins de la Libye et discuter de la sécurisation de la région. C'est l'objectif même de la prochaine réunion d'Alger.

Lire page 2

Forum pharmaceutique international d'Alger

## Une opportunité pour le développement du secteur dans la région

8<sup>e</sup> Festival international de danse contemporaine

## Dix troupes étrangères à Alger

Pour une solution politique à la crise libyenne

# Les pays voisins de la Libye se réunissent le 8 mai à Alger

■ Abordant l'extrême importance de la question, Messahel a estimé impératif de se retrouver tous ensemble entre voisins de la Libye et discuter de la sécurisation de la région. C'est l'objectif même de la prochaine réunion d'Alger.

Par Yacine Djadel

Invité de l'émission «Question d'actu», diffusée lundi sur la chaîne Canal Algérie de la Télévision nationale, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a annoncé la tenue de la 11<sup>e</sup> session de la réunion des pays voisins de la Libye le 8 mai prochain à Alger. Une rencontre qui s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus pour une solution politique à la crise libyenne. Faisant savoir l'extrême importance de la question, Messahel a estimé impératif de se retrouver tous ensemble entre voisins de la Libye et discuter de la sécurisation de la région. C'est l'objectif même de la prochaine réunion d'Alger.

## Tizi-Ouzou La police intervient pour rouvrir la route bloquée par des habitants

DES FORCES de l'ordre sont intervenus, hier, pour rouvrir la route bloquée par des citoyens au niveau du quartier de Medouha (sortie Est de la ville de Tizi-Ouzou), avons nous constaté sur place. Les manifestants issus du même quartier réclamaient des travaux d'aménagement et des postes de travail. La force publique a été réquisitionnée par les autorités afin de rouvrir cette route. Les manifestants ont tenté de résister à l'intervention des éléments de la Sûreté nationale mais en vain, puisque la route a été rouverte dans l'après-midi. C'est la première fois depuis longtemps que la police intervient à Tizi-Ouzou pour rouvrir une route bloquée par des habitants. La fermeture des routes est devenue l'action à laquelle recourt abusivement les citoyens pour exprimer leurs revendications. De pareilles actions ne sont pas sans désagréments pour les usagers de la route qui se trouvent pris en otages.

Hamid M.

«La sécurité est un problème commun, si on veut trouver une solution politique à la Libye, il faut parler de la sécurisation de la région», a-t-il déclaré. Citant, en outre, les nombreuses menaces qui pèsent sur la région notamment l'instabilité dans notre voisinage immédiat au sud-ouest libyen, les groupes terroristes, les organisations criminelles, ainsi que la migration clandestine et le crime organisé, Messahel a appelé tous les pays de la région à des concertations et à travailler ensemble. Sur ce point, rappelons que l'Algérie a toujours été pionnière pour le soutien de la Libye. En mai 2014, elle avait accueilli la première réunion du Mécanisme des pays voisins de la Libye, en marge de la Conférence ministérielle des non-alignés lors de laquelle elle avait souligné la nécessité d'«opter pour la solution politique, seule garante de l'unité et de la souveraineté de la Libye». Pour ce faire, le ministre des Affaires maghrébines s'est même dit prêt à discuter toutes les solutions possibles d'amener la paix en Lybie. «Nous sommes preneurs de toute sorte d'initiative qui accompagne les Libyens dans la recherche d'une solution. Moi-même j'ai pris part à une réunion tripartite au niveau ministériel», a indiqué le ministre. Pour ce qui est d'un éventuel sommet, il a souligné que deux exigences s'imposent. «Il faut, en premier lieu, qu'il y ait une préparation et que les principaux concernés, à savoir les Libyens, soient une partie prenante dans ce genre d'initiative», a-t-il précisé. Le ministre a également enchaîné qu'une chose est exclue, à savoir le dialogue avec les terroristes. «Les grands terroristes sont identifiés en Libye ou ailleurs. La référence chez nous ce sont les groupes listés



PH/D.R.

par les O.N.U. En Libye ils sont au nombre de trois (Daech, Al Qaida, Anssar Charia). Nous sommes pour le dialogue politique, pacifique mais pas pour le dialogue des armes», a soutenu M. Messahel. Evoquant d'autres indicateurs pour en finir avec la crise libyenne, le ministre a rappelé les prérogatives d'installer la mission des Nations unies en Libye à Tripoli. La même qui, jusque-là, avait fonctionné depuis Tunis. Pour lui, il est important qu'une mission onusienne se déploie en Libye, car elle facilitera le dialogue, d'autant plus que celle-ci est garante de la mise en œuvre de l'accord politique à travers la résolution 22/59 du Conseil de sécurité. D'ou son insistance, d'ailleurs, à la sauvegarde de l'accord politique en Libye. «L'accord politique en Libye, signé le 17 décembre 2015, est le socle de la solution à la crise en Libye. C'est un processus chapeauté par les Nations unies, que très peu de Libyens rejettent et qu'il faut sauvegarder», a-t-il déclaré. Par ailleurs, remettant à l'ordre

du jour la conjoncture concernant le devenir de la Ligue des Etats arabes, ce dernier n'a pas manqué de plaider pour l'impératif d'une réforme profonde.

## Ligue des Etats arabes : une réforme profonde s'impose, selon Messahel

«Une réforme profonde de la Ligue des Etats arabes constitue l'une des priorités de l'Algérie durant sa présidence tournante du Conseil au niveau ministériel», a souligné, lundi, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel. L'Algérie, qui préside le Conseil de la Ligue des Etats Arabes au niveau ministériel jusqu'à septembre 2017, s'est fixée des priorités. Parmi elles, une réforme profonde de la Ligue arabe, a insisté le ministre. Constatant que la majorité des grands conflits sont dans l'espace arabe, à savoir la Syrie, le Yémen

et l'Irak, M. Messahel a estimé que «la Ligue arabe est incapable de gérer la situation dans ces pays ou de prendre des décisions». Pour cause, «il n'y a pas cette capacité chez la Ligue arabe d'être un acteur important, parce qu'elle n'a pas fait sa mue», a-t-il regretté. Prenant pour exemple l'évolution de l'Union africaine depuis sa création et les objectifs réalisés pour le développement du continent, le ministre, qui s'est félicité du grand progrès et des réformes menées, a souhaité que la Ligue arabe fasse de même. Il a également ajouté que depuis la création de l'UA les questions de gouvernance sont discutées, qu'il n'y a pratiquement plus de coups d'Etat, et que celle-ci veille sur la démocratie. Dans ce contexte, M. Messahel a appelé la Ligue arabe à faire sa mue pour essayer d'être réellement un acteur capable d'apporter des solutions et des réponses aux problèmes qui se posent aux populations et aux nations arabes.

Y. D.

## Campagne électorale

### La mobilisation toujours pas au rendez-vous

Plus que quelques jours pour la fin de la campagne électorale devant renouveler la composante de l'hémicycle de Zighout-Youcef, pourtant la mobilisation espérée des électeurs semble ne pas être au rendez-vous au vu du désintérêt affiché par les citoyens. Les partis politiques en lice à ce scrutin, eux, continuent de sillonner le pays afin de faire connaître les divers volets de leur programme électoral pour ces législatures, pourtant leur principal message est celui de l'appel au vote en masse en faveur de leurs candidats respectifs. Ainsi, hier pour sa 17<sup>e</sup> jour de campagne électorale, Djamel Ould Abbès, secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), s'en est allé à El Oued et Biskra où il a exposé les grandes lignes du programme de son

parti. De son côté, Ahmed Ouyahia, secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), s'est rendu à Bordj Bou-Arréridj où il a tenu deux meetings populaires, l'un au chef-lieu de wilaya, l'autre dans la commune de Djaafra. Concernant le Mouvement populaire algérien (MPA), son président Amara Benyounef s'est rendu à Tamanrasset et à Adrar où il a respectivement tenu des meetings. La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, pour sa part, a choisi de tenir son rassemblement populaire au centre culturel de Koléa dans la wilaya de Tipaza. L'Alliance islamiste de Nahda-Adala-Bina s'est rendue à Chlef où Abdellah Bendjaballah, Mustapha Belmahdi et Mohamed Douibi ont tenu dans l'après-midi

un meeting au centre islamique culturel de la wilaya de Chlef. Alors que Fillali Ghouini, président du Mouvement el Islah, a animé un meeting populaire à Skikda. Le secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcen Belabas, a pour sa part tenu son regroupement populaire à la Maison de la culture de Batna.

Tous diront aux populations venues les écouter que le prochain rendez-vous électoral est une opportunité décisive, constituant le moyen démocratique le plus approprié afin d'opérer le changement démocratique et pacifique auquel elles aspirent. Aussi, ils estimeront que plus que jamais, il est de leur «devoir national» de se rendre en force aux urnes le 4 mai prochain pour élire leurs représentants à

l'Assemblée populaire nationale. Pourtant, bien que dans leurs discours depuis le début de la campagne électorale des questions d'ordre économique, social, sécuritaire... ont été plus ou moins abordées, il n'en demeure pas moins qu'en dépit des enjeux majeurs auxquels est confronté le pays (rareté de l'eau, désertification, gestion des déchets ménagers et industriels...), par faute de réponses concrètes, soit par méconnaissance ou par désintérêt, la question environnementale dans les programmes électoraux a été un sujet vaguement évoqué, parfois pas du tout, par les partis politiques en lice pour les législatures du 4 mai prochain, selon des observateurs et des experts.

Linda Naili

Forum pharmaceutique international d'Alger

# Une opportunité pour le développement du secteur dans la région

■ La 18<sup>e</sup> édition du Forum pharmaceutique international, qui se tiendra du 14 au 16 mai au Centre International de Conférences (CCI) à Alger, aura comme objectif principal, le renforcement de la coopération africaine dans le secteur.

Par Meriem Benchaouia

S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le président du conseil national de l'ordre des pharmaciens d'Alger, Lotfi Benbahmed, a indiqué que ce forum sera canalisé autour de la gouvernance du secteur pharmaceutique africain et mondial et la coopération internationale et développement de l'industrie pharmaceutique au continent noir. « Une opportunité pour promouvoir l'industrie pharmaceutique algérienne, débattre des enjeux de régulation du médicament, passer à l'exportation et l'Algérie a une place prédominante dans la région », a précisé le Dr Benbahmed. Selon lui, ce forum aura à confirmer Alger comme siège de l'Agence africaine du médicament, d'autant dira-t-il, que l'Algérie dispose d'«atouts considérables» parmi lesquels il cite une industrie pharmaceutique développée et performante, constituée de 80 unités de production, et d'un laboratoire de contrôle de qualité des médicaments référencé par l'OMS. Il y ajoute un système de sécurité sociale «généralisé» et une Agence nationale du médicament, autant d'instruments qui, à ses yeux, peuvent contribuer à jouer un rôle majeur dans la création, le développement et la régulation du secteur pharmaceutique en Afrique. Chiffant à quelque 35 milliards de dollars le volume des médicaments utilisés dans cette partie du monde, soit à peine 3% de la consommation mondiale, M. Benbahmed note que leur forte dépendance



Ph./D.R.

vis-à-vis des laboratoires étrangers a amené les Etats africains à réfléchir à jeter les bases d'une industrie nationale des produits de soins pouvant, dans le même temps, servir de levier de croissance à leur économie. Relevant que l'Algérie est devenue leader dans le domaine de la production de médicaments, il observe que la production pharmaceutique algérienne est aujourd'hui plus importante, en volume et en valeur, que la production tunisienne et marocaine réunies. S'agissant du marché du médicament en Algérie, dont le volume est estimé à environ 3 milliards de dollars, l'hôte de la

radio a révélé qu'il souffre un déficit de mise à niveau des outils de régulation, dont la création de l'Agence des médicaments constitue, indique-t-il, l'une des réponses. Rappelant un passé durant lequel le pays s'approvisionnait à l'étranger par le biais d'appels d'offres, il note qu'aujourd'hui, l'équation « est beaucoup plus complexe », du fait que celui-ci dispose d'une forte production locale, qu'il est, d'autre part, confronté à des maladies émergentes «tel le cancer coûtent très cher» à traiter. «Il est nécessaire de disposer d'outils performants pour appréhender les divers facteurs qui y

ont liés», a-t-il dit. Par ailleurs, l'invité a mis en garde contre l'utilisation de certains médicaments issus de la médecine alternative, de la phytothérapie et les compléments alimentaires non soumis au contrôle. Estimant que «c'est très grave» d'en arriver à ce degré dans les pratiques frauduleuses qui «menacent la santé publique», le président de l'Ordre des pharmaciens a rappelé que les sanctions «sévères» étaient prévues par la réglementation pour les auteurs de ce genre d'infractions.

M. B.

30 morts et 1 338 blessés en une semaine

## Les routes algériennes de plus en plus meurtrières

En une semaine, les services de la Protection civile ont enregistré plus d'une trentaine de morts et 1 338 autres blessés sur les routes. Le bilan de la Protection civile témoigne de l'hécatombe provoquée par la violence routière. 30 morts en une semaine, cela sans compter le nombre de blessés qui s'élève à 1 338 personnes. C'est la wilaya d'Alger qui déplore le bilan le plus lourd avec 4 décès et 142 blessés, du 16 au 22 du mois en cours, indique un communiqué de la Protection civile.

Le nouveau code de la route introduit plusieurs mesures visant à durcir les sanctions contre les délits de la route. Mais malgré cela, les routes continuent d'endeuiller les familles algériennes. Toutes les mesures de sensibilisation au respect du code de la route n'empêchent pas de compter chaque jour des

accidents de la circulation ayant pour cause principale, le facteur humain, (manque de civisme et non-respect du code de la route, conduite en état d'ébriété, excès de vitesse...), selon le constat des services de sécurité.

En 2016, 28 856 accidents ont été enregistrés à l'échelle nationale, causant le décès de 3 992 personnes, soit une baisse de 13% par rapport à 2015. La wilaya de Djelfa était classée première quant au nombre de personnes décédées avec 149 morts, tandis que la wilaya d'Alger a enregistré le plus grand nombre d'accidents avec 1 750, causant des blessures à 2 317 personnes. Le facteur humain est à l'origine de 96% des accidents de la route, du fait des dépassements dangereux, de l'excès de vitesse et du non-respect du code de la route, indique la Protection civile.

A noter que les personnes âgées entre 20 et 39 ans et que 8 855 titulaires du permis de conduire de moins de deux ans étaient à l'origine des accidents de la route, selon un bilan révélé par le Centre national de prévention et de sécurités routières.

Les services de la Protection civile ont rappelé, à l'occasion, que ses unités d'intervention ont enregistré durant cette période, 21 286 appels de secours émis par les citoyens suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire et extinction d'incendies.

En plus des dépassements dangereux, l'excès de vitesse et le non-respect du code de la route, les accidents dus au fait d'utiliser le téléphone au volant, ou encore une vitesse excessive, sont pointés du doigt par les services de sécurité. A cela s'ajoutent les accidents causés par des

défaillances techniques et la vétusté des véhicules. Les mesures de prévention prises par les différents intervenants dans la sécurité routière et les modifications apportées au code de la route, avec le durcissement du contrôle technique, n'ont pas apporté les résultats escomptés afin d'atténuer ce mal qui continue à faire des victimes.

En plus de coûter la vie à des milliers de personnes par an, les accidents de la route ont également un coût économique pour le pays estimé à 100 milliards DA/an en moyenne, sans compter les charges répercutées sur les compagnies d'assurance.

Le renforcement de la sécurité et de la prévention routière par la sensibilisation et l'installation d'un millier de radars sur les routes n'aura pas suffi. Les radars sont repérés par les conducteurs. Le principal défi

### LA QUESTION DU JOUR

#### Le possible scénario algérien

suite de la page Une

La solidité d'un régime consiste justement dans sa pérennité à travers la succession des pouvoirs. Or il est clair que le régime actuel français, la 5<sup>e</sup> République, ce n'est pas seulement des institutions, mais une classe dirigeante composée de femmes et d'hommes dont on a du mal à imaginer qu'elle puisse accepter pendant 5 ans une présidente venant d'extrême droite. C'est l'histoire de la France depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale qui répugne foncièrement à cette éventualité. Il y a incompatibilité fondamentale entre la 5<sup>e</sup> République et l'arrivée au pouvoir d'un homme ou d'une femme appartenant à l'extrême droite. Si cela n'est pas encore une évidence, si cela ne saute pas encore aux yeux, c'est juste parce que la victoire de Le Pen est jusqu'à perçue comme quelque chose d'impossible. Si d'aventure elle devenait probable dans les jours qui viennent, si les sondages commencent à montrer un resserrement, forcément rapide dans cette hypothèse, de l'écart entre elle et son concurrent, alors on verrait sans doute une levée de boucliers d'un tout autre genre qu'une mobilisation pour des raisons électoralistes. Ce n'est pas tant le programme électoral de Marine Le Pen qui est dangereux pour le régime (celui-ci étant pris sous sa double nature d'édifice institutionnel et de classe dirigeante, c'est-à-dire de personnes de chair et d'os, ou comme on dit en anglais d'establishment) que le socle identitaire de l'extrême droite française, pour l'essentiel le même que celui du régime de Vichy de triste mémoire. La classe dirigeante française, l'élite française si l'on préfère, n'acceptera pas l'élection de Le Pen, cela semble une évidence, de même que la classe dirigeante algérienne n'a pas accepté la victoire aux législatives de décembre 1991 des islamistes radicaux du FIS. On sait comment cette dernière a réagi. Comment réagirait les tenants du régime français dans une situation comparable ? Ils feraient probablement quelque chose qui ne serait pas de beaucoup différent. Au prix de la fin de la cinquième République.

M. H.

réside dans le changement des mentalités et des comportements dans notre société. En plus de mesures techniques visant à maintenir la répression, il est vital d'inculquer la culture de la prudence routière dans les auto-écoles ainsi que dans les écoles pour que la prudence sur la route devienne un réflexe quotidien.

Louiza Ait Ramdane

Protestation à Béjaïa

# Le monde du travail en ébullition

Plusieurs actions de protestation ont marqué la wilaya de Béjaïa. Le secteur de l'Education, le secteur privé et les œuvres universitaires ont connu des débrayages, sit-in, blocage de route, sans oublier la fermeture de l'APC d'Aït R'zine par des citoyens.

Par Hocine Cherfa

Un débrayage de deux jours est observé par le Cnapeste et sera ponctué aujourd'hui par un rassemblement devant le siège de la direction de l'Education, suivi d'une marche de protestation. Le Cnapeste a réitéré, hier, «l'urgence d'assainir totalement les différentes situations conflictuelles qui affectent depuis longtemps l'atmosphère de travail au sein du secteur». Autrement dit, il a réclamé, comme les fois précédentes, le règlement de toutes les situations administratives pendantes : revalorisation, avancement, nomination, cas des sortants de l'ENS 2002/2003, arrêtés de stagiaire et de titularisation, la régularisation inconditionnelle de la situation administrative de plus d'une dizaine d'enseignants des trois paliers menacés de radiation, celle concrète et définitive des situations financières en instance de tous les enseignantes et enseignants qu'ils soient contractuels, stagiaires ou titulaires (salaires, primes, échelons, différents rappels et ponctions à tort...), le déblocage immédiat des 2 039 dossiers des départs à la retraite en attente de régularisation, le pouvoir de plusieurs établissements des trois paliers en moyens humains et matériels... Le syndicat dénonce «la gestion opaque et clientéliste des œuvres sociales, condamne avec vigueur la dilapidation de l'argent des travailleurs et met en garde et la Commission de wilaya des œuvres sociales et la Direction de l'éducation sur ces graves dépassements et détournements» et exprime, par ailleurs, son «attachement au maintien des acquis sociaux dont le départ à la retraite, la participation des syndicats autonomes dans l'élaboration du nouveau code du travail et l'installation d'un observatoire pour l'amélioration du pouvoir d'achat, etc.». Dans un communiqué de presse, le syndicat estime qu'il y a un profond désarroi chez les enseignantes et les enseignants devant l'accumulation des problèmes non résolus, les lenteurs et le non-respect des engagements pris par la Direction de l'éducation quant au règlement sérieux, efficace et concret de

tous les dossiers en instance». Le secteur des œuvres universitaires a été marqué également par une action de protestation conduite hier par la fédération de wilaya de la recherche scientifique affiliée au Snapap. Les délégués syndicaux ont observé, hier, un rassemblement devant le siège de la wilaya et dénoncé «les entraves à l'exercice syndical et le non-respect des libertés syndicales par la DOU». Les protestataires ont exigé l'ouverture d'un dialogue sérieux, selon les recommandations faites par la commission dépêchée par la direction générale des œuvres universitaires il y a quelque temps et qui avait encouragé «l'ouverture du dialogue entre les deux parties». «L'administration est sourde à nos revendications», nous dit M. Kassa qui relève un bon nombre de dossiers qui doivent être réglés, dont «les promotions, les affectations abusives des syndicats, les ponctions sur salaires, la formation, etc.». Pour sa part, le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Snte) a observé un rassemblement, hier, devant le siège de la Direction de l'éducation pour dénoncer la gestion catastrophique de la DE. Il est relevé, entre autres, «des affecta-



tions faites dans l'opacité, sans la participation des membres de la commission paritaire, le retard énorme dans la nomination des adjoints d'éducation principaux et superviseurs principaux qui ont bénéficié de formation, etc.». Notre interlocuteur a soulevé

également «le refus de la tutelle de leur délivrer des attestations de succès à la place des attestations de fin de formation». Par ailleurs, les habitants du village Taourirt Djedida ont bloqué hier le siège de l'APC d'Aït R'zine. Ils réclament «l'alimentation de

leurs foyers en eau potable. Une denrée qui se fait rare depuis plusieurs mois». Les protestataires rappellent avoir saisi maintes fois les autorités mais leurs engagements sont restés sans suite.

H. C.

Initiative «5 + 5 Défense»

## Réunion à Alger des chefs d'état-major des marines

L'Armée nationale populaire, représentée par le commandement des Forces navales, a organisé, hier, au Cercle national de l'Armée de Beni Messous, la 9<sup>e</sup> réunion des chefs d'Etat-major des marines de l'Initiative «5+5 Défense». Cette réunion a été organisée dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action des activités de coopération militaire de l'initiative «5+5 Défense» pour l'exercice 2017, adopté par les ministres de la Défense des pays membres de l'initiative. Au nom du général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP, Ahmed Gaïd Salah, le général-major Haouli Mohamed El Arbi a présidé les travaux de la réunion en présence des chefs d'état-major des marines des pays membres de l'Initiative, où il a prononcé une allocution, à travers laquelle il a souligné l'importance de cette réunion. «Cette réunion est une précieuse occasion, ainsi qu'un cadre exceptionnel pour l'échange de points de vue et d'expérience relatifs aux questions d'intérêts communs, de notre marine, afin



d'aller de l'avant pour la concrétisation des objectifs escomptés à travers cette Initiative qui est devenue une référence dans de la coopération régionale», a-t-il dit. Le commandant des Forces navales a également salué «la bienveillance» qu'accorde le Haut commandement de l'ANP pour soutenir une

coopération «efficiente». «Le Haut commandement de l'ANP, qui veille à la mise à la disposition des forces navales algériennes de tous les moyens pour faire face aux menaces sécuritaires, est conscient de la nécessité de travailler en commun dans le cadre de la coopération sécuritaire régionale, notamment dans le cadre de l'Initiative 5+5 Défense, conformément aux règlements internationaux et avec le respect mutuel de la souveraineté nationale de chaque Etat», a-t-il souligné. Il convient de signaler que cette réunion vise l'échange de points de vue et d'expériences relatifs aux questions d'intérêts communs, pour la «consolidation et le renforcement» de la coopération entre les marines de l'initiative dans les domaines de la sécurité, la surveillance et la sûreté maritimes en Méditerranée occidentale, comme elle est considérée comme un mécanisme «efficient» pour le «renforcement» de la coopération entre les pays de la Méditerranée, basé sur la «confiance mutuelle» entre les pays membres.

Fatah B./APS

Projet «Med test II»

## Douze entreprises algériennes sélectionnées

Une douzaine d'entreprises nationales ont été sélectionnées par le Centre national des technologies de production plus propres au titre du projet méditerranéen «Med test II» sur le transfert des technologies écologiquement rationnelles, a-t-on appris du directeur du centre.

En marge du 1<sup>er</sup> Salon international du recyclage et du traite-

ment des déchets, qui se tient depuis lundi à Oran, Gherfi Abdelkader a souligné, à l'APS, que ces entreprises sélectionnées activent dans la filière des boissons, grandes utilisatrices d'eau et considérées comme polluantes de par leurs rejets de produits toxiques. Il a ajouté que le Centre œuvre, à travers ce projet initié par l'Onudi, à aider

des entreprises à devenir rentables en respectant l'environnement en réduisant le rejet d'eaux industrielles usées et l'exploitation rationnelle des ressources en eau et en gaz.

Ces entreprises ont bénéficié, dans le cadre de ce projet financé par l'Union européenne et visant à faciliter le transfert vers des moyens de production

durable et financé par l'Union européenne, d'un encadrement de la part de 12 experts relevant du centre basé à Alger.

Ce projet permettra d'élaborer un guide pour chaque entreprise comportant des options devant être améliorées avec l'implication de ces entreprises. En contrepartie, celles-ci ont signé un contrat avec le Centre pour

prendre des dispositions pratiques dans ce sens.

M. Guerfi a rappelé que la mise en œuvre se fera fin 2017, lorsque ces entreprises deviendront des entités-pilotes en performance écologique. Il est à noter que le Centre relève du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement.

Lamine Y.

## Prix à la consommation

## Un taux d'inflation à 7%

■ L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel s'est située à +7% jusqu'à fin mars 2017, selon l'Office national des statistiques.

Par Hani Y.

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à mars 2017 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des douze mois allant d'avril 2016 à mars 2017 par rapport à la période allant d'avril 2015 à mars 2016. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois de mars 2017 par rapport à celui de février 2017, elle a été de +1,6%. Sur la base de la variation mensuelle des prix à la consommation, les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse de 1,8% en mars par rapport à un mois plus tôt, induite particulièrement par le relèvement des prix des produits agricoles frais. En effet, les prix des produits agricoles frais se sont caractérisés par un relèvement de 3,8%, traduisant une augmentation des prix de la viande de poulet (+12,6%), des fruits (+7,8%), des légumes (+8%) et de la pomme de terre (+9,8%). Cependant, il a été enregistré une baisse mensuelle des prix de la viande rouge (-0,7%) et des œufs (-4,8%). Concernant les prix des produits alimentaires industriels, ils ont enregistré une variation négative modérée de -0,1%. Pour les autres groupes de biens et services, les prix de l'habillement ont connu une augmentation de +0,3% en mars 2017 par rapport au mois précédent, les logements et charges de +0,9%, les meubles et articles d'ameublement de +0,2%, la santé et hygiène corporelle de +0,3%, les transports et communication de +0,6%, alors que les prix relatifs à l'éducation-culture-loisirs ont accusé une stagnation.

H. Y.



## Complexe sidérurgique d'El Hadjar

## Démarrage de la production des produits plats

Le Groupe sidérurgique public Imetal dont dépend le Groupe Sider a annoncé, hier, le démarrage de la production des produits plats au niveau du Complexe sidérurgique d'El Hadjar. La première coulée conforme est sortie lundi dernier du haut fourneau n° 2 après l'achèvement de l'ensemble des réglages nécessaires, ont précisé à l'APS des responsables du groupe Imetal. La commercialisation des produits plats d'El-Hadjar permettra de satisfaire la demande des transformateurs métallurgiques qui se fournissent actuellement en produits importés, précisent-ils. Le Complexe d'El Hadjar a bénéficié d'une opération de revamping et de modernisation de ses installations industrielles avec la remise à niveau totale du haut fourneau et de l'unité de préparation de la matière (PMA). A présent, tout le fonctionnement est automatisé avec une salle de

contrôle ultramoderne, indiquent les mêmes responsables. Pour rappel, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait procédé en mars dernier à la remise en service des installations rénovées du complexe sidérurgique d'El Hadjar, lancées dans le cadre du plan d'investissement engagé par les pouvoirs publics au profit de cette importante base industrielle. Le plan d'investissement ayant ciblé le complexe avait été lancé en septembre 2015 suite au recul des niveaux de production annuelle à 300 000 tonnes d'acier liquide du complexe ayant conduit à la résiliation de l'accord de partenariat avec le groupe ArcelorMittal et la reprise par l'Etat de la totalité du capital du complexe, désormais filiale du groupe public Imetal. L'opération de réhabilitation a concerné l'unité de préparation de matières premières et aggloméré, le haut fourneau n° 2, l'aciérie

à oxygène n° 1, la centrale à oxygène, les installations énergétiques et le réseau de logistique pour une enveloppe financière de 430 millions de dollars. L'objectif de cette première phase était de porter la capacité de production du complexe à 1,2 million de tonnes vers 2017-2018. Mobilisant un total de 720 millions dollars, le plan d'investissement prévoit, dans sa seconde phase, d'autres opérations de modernisation appelées à élever la production vers 2020 à 2,2 millions tonnes d'acier liquide. Le plan d'investissement du complexe sidérurgique d'El Hadjar prévoit également un programme de formation et de recyclage de 553 travailleurs du complexe. S'étendant sur 830 hectares, le complexe Sider El Hadjar, dont les premières installations remontent à 1969, emploie actuellement 4 100 travailleurs.

Salem K./APS

## Changes

## L'euro monte face au dollar, la prudence revient

L'euro montait un peu face au dollar, hier, après avoir été porté la veille par les chances du pro-européen Emmanuel Macron de l'emporter face à l'euroscéptique d'extrême droite Marine Le Pen, mais la prudence revenait sur le marché. Vers 09h00 GMT, l'euro valait 1,0893 dollars, contre 1,0867 dollar lundi vers 21h00 GMT. La devise européenne montait également face à la monnaie nippone, à 120,31 yens pour un euro contre 119,29 yens lundi soir. Le dollar aussi montait face à la devise japonaise, à 110,45 yens pour un dollar contre 109,78 yens la veille. «L'euro a été le

grand gagnant de lundi, enregistrant et conservant des gains considérables face aux autres grandes devises grâce au résultat du premier tour de l'élection (présidentielle) en France», a observé Phil McHugh, courtier chez Currencies Direct. A la suite de l'annonce des premières estimations du premier tour de l'élection présidentielle française, dimanche à la fermeture des bureaux de vote, l'euro a bondi, grimant jusqu'à 1,0937 dollar, son plus haut niveau face au billet vert depuis le 10 novembre, soit quelques jours après la victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle

aux Etats-Unis. La monnaie unique a ensuite ralenti sa flambée dans la journée de lundi et se stabilisait juste sous 1,09 dollar mardi. «Le fait qu'il est probable que M. Macron devienne le prochain président français a fait baisser l'incertitude sur l'avenir de la France et de la zone euro», a relevé Markus Huber, analyste chez City of London Markets. Mais l'euro peinait à accentuer ses gains, le marché des changes optant pour la prudence car les cambistes vont rester attentifs aux sondages et à l'évolution de l'écart entre les deux candidats du second tour. Vers 09h00 GMT, la livre bri-

tannique était quasiment stable face à la monnaie européenne, à 85,01 pence pour un euro, et montait face au dollar, à 1,2814 dollar pour une livre. La monnaie suisse baissait face à l'euro, à 1,0833 franc pour un euro, atteignant même vers 08h40 GMT 1,0838 franc, un nouveau plus bas depuis début décembre. Le franc montait un peu face au billet vert, à 0,9944 franc pour un dollar. La devise chinoise perdait un peu de terrain face au dollar, à 6,8855 yuans pour un dollar contre 6,8847 yuans lundi à 15h30 GMT.

Safia T./Agences

## Prix

## Le pétrole rebondit en Asie

Les cours du pétrole ont rebondi, hier en Asie, malgré des incertitudes sur la capacité de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires à prolonger l'accord sur une baisse de la production. Vers 05h00 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en juin, gagnait 23 cents à 49,46 dollars

dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en juin, prenait 25 cents à 51,85 dollars. Les ministres de l'Opep tiendront fin mai à Vienne, siège du cartel, leur réunion semestrielle. Ils discuteront à cette occasion de l'opportunité de prolonger au-delà de juin et jusqu'à la fin de l'année l'accord de réduction de la produc-

tion conclu l'an dernier pour doper les cours. L'impact de cet accord a cependant été mis à mal par la hausse de production aux Etats-Unis. Les investisseurs attendaient à cet égard hier la publication des estimations hebdomadaires des réserves américaines de brut de la fédération privée American Petroleum Institute (API). Les cours avaient terminé en baisse

lundi à New York, les investisseurs continuant à s'inquiéter du haut niveau des stocks mondiaux. Le prix WTI avait reculé de 39 cents à 49,23 dollars au New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent de la mer du Nord avait reculé de 36 cents à 51,60 dollars à l'Intercontinental Exchange (ICE).

R. E.

Bouira / Sidi Khaled

# Les autorités s'engagent à lever toutes les contraintes freinant l'investissement

■ Les autorités locales de la wilaya de Bouira ont réitéré lors d'une réunion avec les opérateurs économiques et investisseurs, leur engagement à lever toutes les contraintes techniques freinant l'avancement des projets d'investissement prévus au niveau de la zone industrielle de Sidi Khaled (sud de Bouira) où une trentaine de projets sont en cours de réalisation.

Par Lydia O.

« Cette rencontre nous a permis de connaître de très près les problèmes auxquels font face les investisseurs au niveau de cette zone, et nous tenons à les rassurer quant à la levée de toutes les contraintes freinant l'avancement des projets », a souligné le wali Mouloud Chérifi lors d'une réunion avec les opérateurs économiques et investisseurs tenue sur le site de la zone industrielle de Sidi Khaled, à une dizaine de kilomètres au sud de la ville de Bouira. Les chefs de projets ont saisi cette occasion pour exposer aux autorités de la wilaya leurs problèmes, notamment ceux liés à la viabilisation de la zone, ainsi qu'aux contraintes techniques et lenteurs administratives notamment dans l'attribution de permis de construire. « L'absence de viabilisation et les lenteurs administratives entravent beaucoup la réalisation de nos projets », s'est plaint un groupe d'investisseurs présents à la réunion. La principale zone de Sidi Khaled s'étend sur une superficie de 225 hectares, attribuée à 85 investisseurs. Seuls 23 projets sont opérationnels au niveau de cette zone, 37 autres sont en cours de réalisation et 11 en cours de lancement, selon les explications fournies sur place par un des responsables de la direction de l'Industrie. Au cours de cette réunion, le chef de l'exécutif a réaffirmé sa volonté de lever toutes les contraintes, et donné de fermes instructions à l'agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) d'accélérer les procédures pour l'aménagement de la zone, notamment pour les 190 hectares de la zone d'extension, où sont prévus près de quarante projets susceptibles de créer 6 389 emplois, selon la direction de l'Industrie. D'après le rapport présenté par la direction du secteur, huit projets sont en cours de réalisation au niveau de la



zone d'extension, alors que 31 autres ne sont toujours pas lancés. « Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches en vue de permettre de booster l'activité industrielle au niveau de cette zone en vous accordant toutes les facilitations

requises », a lancé le wali à l'adresse des investisseurs. A travers cette énième rencontre, M. Chérifi vise à créer un climat de coopération et de communication entre l'administration et les investisseurs dans le seul but de dynamiser l'économie

locale par le biais des projets d'investissement engagés au niveau de la zone de Sidi Khaled, considérée comme future pôle industriel de la wilaya et de tout le centre du pays. Le wali avait mis sur pied, depuis son arrivée à Bouira, une commission qui a

pour charge de veiller, sous sa présidence, au grain et à l'avancement des projets, ainsi qu'à l'examen de toute éventuelle contrainte pouvant perturber le cours des investissements dans la région.

L. O./APS

Sécurité sociale à Constantine

## Formation au profit de plus de 120 cadres

Plus de 120 cadres et fonctionnaires des collectivités locales et de la protection civile de la wilaya de Constantine ont bénéficié d'une journée de formation sur la sécurité sociale initiée par la caisse nationale d'assurance sociale (Cnas). Intervenant lors de cette journée, organisée au siège de la wilaya, sis la cité Daksi Abdesselam, le directeur de la Cnas, Hacene Nouara a précisé que l'opération est inscrite dans le cadre des instructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, visant à faire connaître les prestations de la Cnas au personnel des services de la wilaya, des Assemblées populaires communales (APC) et de la protection civile. L'initiative a pour objectif d'intensifier la coopération entre l'ensemble de ces parties dans les domaines de la formation et de la prise en charge médico-sociale du personnel de ces instances publiques, a-t-il souligné lors de cette rencontre d'information et de formation. L'organisation de cette formation vise le perfectionnement des responsables des ser-

vices médicosociaux de la protection civile et des collectivités locales et la mise à niveau de leurs connaissances avec les nouvelles procédures relatives à la sécurité sociale, selon le même responsable. Le manque de formation de spécialistes en médecine du travail et le peu d'engouement des institutions et entreprises pour le recrutement de médecins du travail sont à l'origine d'un recul dans la prise en charge médicale des travailleurs, a indiqué de son côté le sous-directeur du contrôle médical à la Cnas, Mohamed Tayeb Bouhidel. Le même intervenant a rappelé, à ce propos, le rôle du médecin conseil dans la prise en charge des assurés sociaux et les professionnels de la sécurité sociale, ses conseils sur la bonne application de la réglementation, son accompagnement des assurés sociaux pour améliorer leur prise en charge, en particulier les malades chroniques. L'absence d'une culture de prévention chez les travailleurs impliquant un respect des conditions de sécurité dans les institutions et les entreprises, notamment en ce qui concerne le port

de tenues de travail, en plus du « peu d'intérêt », selon ce responsable, de ces dernières pour élaborer des plans de sécurité et de prévention sont autant de facteurs favorisant la survenue d'accidents de travail. Ce dernier a également insisté sur l'importance de sensibiliser le travailleur à la sécurité professionnelle et de l'informer sur les méthodes et les procédures de déclaration de l'accident de travail et de l'arrêt de travail. La formation est destinée surtout à améliorer le savoir-faire des correspondants sociaux de ces instances publiques ayant une relation régulière avec la Cnas en matière de prise en charge des travailleurs afin de leur permettre d'accomplir leurs missions dans de meilleures conditions, a indiqué dans ce même contexte la sous-directrice des activités médico-sociales, le D' Salima Mekriche. Plusieurs cadres de la direction de l'emploi et de l'inspection de travail, des médecins conseils et responsables de différentes centres de paiement de la Cnas ont également pris part à cette journée de formation.

Hatem D.

Distribution de 14 000 logements en mai à Tipasa

## L'opération se déroulera en sept étapes

Les services de la wilaya de Tipasa ont fixé un calendrier spécial en sept étapes pour l'attribution de près de 14 000 logements publics locatifs (LPL) à partir du mois de mai prochain, indique-t-on dans un communiqué rendu public lundi par la wilaya. Selon le document, un calendrier en sept étapes pour l'attribution de 13 938 LPL répar-

tribution de logements à leurs bénéficiaires, englobant 1 096 LPL, profitera à sept communes de Tipasa, soit Cherchell (542 unités), Hameur el Ain (236), Gouraya (100), Chaibia (100), Bou Ismail (40) et Damous (38), indique-t-on de même source. La poursuite de l'opération de distribution au niveau des autres sites se fera, signale-t-on, suivant

l'avancement des travaux d'aménagement à leur niveau. Parallèlement, les commissions de daïras, chargées de l'opération, poursuivront leurs enquêtes sociales, ajoute le document, signalant la réception, à ce jour, de 8 382 logements prêts à être octroyés à leurs bénéficiaires, au moment ou des actions sont en cours en

vue de la livraison du reste des logements, soit 5 556 unités. Outre la mobilisation de tous les moyens humains et matériels nécessaires pour la concrétisation de ce programme de distribution selon le calendrier fixé, le wali a procédé à l'installation d'une cellule pour le suivi de l'opération, souligne-t-on.

R.R.

Tunisie

# Création d'un Comité de défense des mouvements sociaux

■ Un Comité national de défense des mouvements sociaux vient d'être créé selon un manifeste signé par des syndicalistes, militants des droits de l'homme, universitaires et journalistes.



Ph. DR

Par Halim O.

Le coordinateur de ce comité, Kacem Afaya, a déclaré que cette nouvelle structure œuvrera en coordination avec le forum tunisien pour la défense des droits économiques et sociaux et la coordination nationale des mouvements sociaux à la libération de tous les militants détenus pour avoir participé aux mobilisations sociales, à l'annulation des jugements à leur encontre et à l'abandon du harcèlement judiciaire.

Le manifeste, dont la TAP a reçu une copie, souligne que le comité national de défense

des mouvements sociaux tient le gouvernement, et toutes les autorités officielles, pour «responsables de la dégradation de la situation sociale qui ne cesse de produire du désespoir chez les citoyens».

Il exhorte ces autorités à opter pour une politique de dialogue sérieux et de traitement positif et constructif des revendications sociales aussi urgentes que légitimes.

Il est décidé, selon la même source, à défendre le droit des mouvements sociaux à la mobilisation pacifique et civile et à l'expression libre de leurs revendications conformément aux dispositions constitutionnelles et aux conventions internationales de protection des droits de l'Homme.

Le Comité se dit solidaire des mouvements sociaux et travaillera à élargir la solidarité politique, civile et populaire autour de ces mouvements.

«Il soutient haut et fort le mot d'ordre central qui réunit tous ces mouvements : pour un modèle économique de rupture avec la corruption, l'injustice sociale et la marginalisation afin de jeter les bases d'un développement à même d'assurer l'équilibre régional et social», ajoute le manifeste.

H.O. / agences

Sahara occidental

## Le Maroc doit renoncer à sa politique expansionniste

Le Maroc doit renoncer à sa politique expansionniste et se conformer au droit international, en acceptant la mise en œuvre des résolutions de l'ONU et de l'UA, a soutenu le ministre sahraoui délégué chargé de l'Amérique latine et des Caraïbes, Omar Mansour. «Le Maroc doit renoncer à sa politique expansionniste et se conformer au droit international, en acceptant la mise en œuvre des résolutions de l'ONU et de l'UA qui appellent à la décolonisation du Sahara occidental, à travers un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui», a affirmé le ministre délégué auprès du ministère sahraoui des Affaires étrangères chargé de l'Amérique

latine et des Caraïbes, Omar Mansour, cité dimanche par l'agence de presse sahraouie SPS. Il a également souligné que les autorités d'occupation marocaines doivent «permettre l'accès aux organisations internationales, mettre un terme aux violations des droits humains et le pillage des ressources naturelles, notamment au moment où le Conseil de sécurité des Nations unies se prépare à examiner la situation au Sahara occidental et d'adopter une nouvelle résolution sur la relance du processus de négociations». «La nouvelle stratégie du Maroc d'ouvrir des ambassades au côté de celles de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en

Afrique, et d'autres pays et maintenant à Cuba est un signe de consolidation de la reconnaissance de l'Etat sahraoui au plan international», a affirmé le diplomate sahraoui, indiquant que c'était également «un témoignage supplémentaire de l'échec de la politique de boycott menée par la monarchie avec tous les pays ayant reconnu la République arabe sahraouie démocratique». «Le rétablissement de relations avec Cuba, témoigne de l'échec de la politique de chantage menée par ce pays colonialiste (Maroc) contre plus de 80 pays qui maintiennent des relations diplomatiques avec la RASD», a-t-il souligné. «Nous exprimons à l'Union africaine et tous

ces pays notre gratitude pour leur défense du droit des peuples à l'autodétermination, l'indépendance et la décolonisation, ainsi que leur attachement et fidélité aux principes directeurs de leurs politiques étrangères, et notre gratitude à l'héroïque peuple cubain, dont les positions de soutien et de coopération avec la juste cause du peuple sahraoui demeure ferme», a indiqué M. Mansour.

Souad F./APS

Maroc

## Une journaliste suspendue pour avoir utilisé l'appellation Sahara occidental

Une journaliste d'une chaîne de télévision privée marocaine a été suspendue pour avoir utilisé à l'antenne l'expression Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975, ont rapporté des médias. L'expression Sahara occidental a été utilisée lors d'une émission diffusée vendredi soir, par la responsable de la production et de la présentation Soumia Dghoughi, qui a été «immédiatement suspendue» par la chaîne Média 1 TV, a-t-on précisé de mêmes sources.

M<sup>me</sup> Dghoughi, citée lundi par l'AFP, a expliqué dimanche soir avoir appris la nouvelle par les médias et s'est dit «étonnée de ne pas avoir été contactée

auparavant par la chaîne». Durant l'année 2016, l'ONG Amnesty International (AI) a dressé un bilan accablant sur la situation de la liberté d'expression au Maroc. Selon AI, la répression des journalistes est chose courante au Maroc. «Plusieurs journalistes ont été poursuivis par les autorités et inculpés pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression», a-t-elle dénoncé. L'ONG a cité dans ce sens Ali Anouzla qui «risque jusqu'à 20 ans d'emprisonnement» et sept autres journalistes et militants qui encourrent des peines pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement. L'an dernier, trois journalistes marocains Driss

Bennani, Karim Boukhari et Mohammed Boudarham ont été condamnés à un mois de prison avec sursis et une amende commune pour avoir évoqué le dossier de la police au Maroc. Dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental est occupé par le Maroc depuis 1975. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Un cessez-le-feu supervisé par une force de maintien de la paix de l'ONU (Minurso) est intervenu en 1991.

R. M.

Libye

## Mandat d'arrêt de la CPI contre l'ex-chef de la sécurité de Kaddafi

LA COUR pénale internationale (CPI) a rendu public un mandat d'arrêt contre l'ex-chef de la sécurité du défunt leader libyen Mouammar Kaddafi, l'accusant de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité lors du soulèvement contre le régime en 2011. Le mandat, qui date de 2013 mais était scellé, accuse Al-Touhami Khaled de quatre chefs de crimes contre l'humanité (emprisonnement, torture, persécution et autres actes inhumains) et de trois chefs de crimes de guerre (torture, traitements cruels et atteintes à la dignité de la personne) qui auraient été commis entre février et août 2011, «afin d'écraser par tous les moyens l'opposition politique au régime de Kaddafi», selon le mandat de la Cour, basée à La Haye. A l'époque, le régime de Mouammar Kaddafi fait face à un soulèvement qu'il réprime dans le sang. Al-Touhami Khaled est alors chef de l'«Organe de sécurité intérieure» et il est chargé d'«exécuter les ordres de Kaddafi», selon le mandat. Les personnes incarcérées dans différents lieux de détention à travers la Libye «sont soumises à diverses formes de mauvais traitements, dont des passages à tabac, des chocs électriques, des actes de violence sexuelle, des viols», détaille encore la CPI. Dans un communiqué, la Cour justifie la décision de lever les scellés sur le mandat en estimant que cela «pourrait faciliter l'arrestation et la remise (de l'accusé) car tous les Etats seraient conscients de son existence». Les tribunaux internationaux estiment parfois, au contraire, qu'il est plus efficace pour arrêter un suspect de garder le mandat d'arrêt secret afin de ne pas éveiller ses soupçons. Al-Touhami Khaled, qui est né dans les années 1940 à Janzour près de Tripoli, aurait été arrêté en avril 2012 en Egypte avant d'être relâché parce qu'il n'y avait pas de mandat d'arrêt contre lui, selon des médias libyens. Depuis, il a disparu de la circulation. La situation en Libye a été renvoyée au procureur de la CPI par le Conseil de sécurité des Nations unies en février 2011. Le mois suivant le procureur a annoncé sa décision d'ouvrir une enquête.

N. L.



## Venezuela

# 24 morts en un mois, nouvelle manifestation aujourd'hui

■ L'opposition au président socialiste du Venezuela, Nicolas Maduro, appelle à une nouvelle manifestation aujourd'hui en faveur d'élections générales anticipées, l'objectif central de près d'un mois de mobilisations au cours desquelles 24 personnes ont été tuées.

Par Rosa D.

Accusant les institutions contrôlées par le gouvernement d'être «*complices du coup d'État*», le député d'opposition Miguel Pizarro a appelé à marcher en direction de l'une d'elles, dans le centre de Caracas, sans préciser encore laquelle pour ne pas donner à l'exécutif «*72 heures pour se préparer*».

Lundi, trois hommes ont été tués dans l'ouest du pays et sept personnes blessées, selon le parquet et les autorités. Deux hommes sont morts dans la ville

de Mérida et un autre dans la ville de Barinas, toutes deux dans l'ouest du pays. La nouvelle journée de mobilisation s'était pourtant déroulée dans le calme, des milliers d'opposants bloquant les routes du pays pour réclamer des élections générales anticipées.

Seuls quelques heurts ont été observés quand la police a dispersé avec du gaz lacrymogène des manifestants qui lui jetaient des pierres sur une autoroute de la capitale.

«*Cela a été une manifestation pacifique en faveur d'élections générales. Finie la répression*

pour le peuple qui veut un changement», a lancé le député d'opposition Luis Florido.

Assis ou debout sur la chaussée, sous un soleil intense, des milliers de manifestants, pour la plupart vêtus de blanc, ont occupé pendant des heures l'autoroute Francisco Fajardo, voie d'accès à Caracas, ainsi que les principales routes du pays.

«*Nous bloquons (les routes) pour que Maduro comprenne qu'il doit partir. Avec lui, nous avons faim. Je ne trouve pas de lait pour mon bébé de 16 mois*», expliquait à l'AFP Amalia Duran, une femme au foyer de 41 ans.

Dans ce pays pétrolier dont l'économie s'est effondrée avec la chute des cours du brut, la majorité des aliments et médicaments sont introuvables. Lassés, sept Vénézuéliens sur dix souhaitent le départ de Nicolas Maduro, selon un sondage Venebarometro. «*Je suis venu parce que je suis fatigué*», témoignait ainsi Yorwin Ruiz, manifestant de 26 ans, avant de raconter son calvaire: «*J'ai fait le tour de plus de 20 pharmacies pour acheter un simple antibiotique. J'espère qu'au moins nous obtiendrons des élections*». Esperanza Cadavid et Leonor Pérez, deux nonnes colombiennes de 83 et 79 ans, se sont jointes au mouvement. Au cours des décennies passées au Venezuela, «*je n'ai jamais vu ça, alors que je suis arrivée à l'époque de Pérez Jimenez, une période très sombre, mais vous*



trouviez à manger et du travail», assure M<sup>me</sup> Pérez, se référant à la dernière dictature au Venezuela dans les années 1950.

«*Plus de répression !*», a plaidé pour sa part le footballeur Tomas Rincon via son compte Twitter. D'autres footballeurs vénézuéliens, comme Salomon Rondon et Adalberto Peñaranda ont fait part de leur «*douleur*» et appelé à un pays «*LIBRE ET EN PAIX*».

Après quasiment un mois de

manifestations, les antichavistes (du nom du défunt président Hugo Chavez, 1999-2013) maintiennent la pression en faveur d'élections générales anticipées, avant la fin du mandat de M. Maduro en décembre 2018.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, la vague de manifestations a fait 23 morts, les rassemblements étant marqués par des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre.

R. D.



## Points chauds

### Polémiques

Par Fouzia Mahmoudi

La campagne du second tour de la présidentielle française vient tout juste de débuter et déjà les premières polémiques font leur apparition et touchent les deux candidats à l'investiture suprême. Ainsi, du côté de Marine Le Pen, la polémique vient de l'étranger, d'Israël plus précisément, qui a ressorti les déclarations de la candidate du Front National concernant la responsabilité de la France dans la rafle du Vel d'hiv. Le président israélien Reuven Rivlin a accusé la candidate d'extrême droite au lendemain de sa victoire au premier tour de participer à un nouveau genre de négationnisme en rejetant la responsabilité de population ou de gouvernements dans la Shoah. «*Le message émergeant très fréquemment de récentes déclarations politiques est extrêmement inquiétant. Et partout ce message est le même : "nous ne sommes pas responsables de l'Holocauste, nous ne sommes pas responsables de l'extermination des juifs à l'intérieur de nos frontières"*», a déclaré Rivlin lors d'un discours prononcé à l'occasion de la journée dédiée en Israël à la mémoire des six millions de juifs exterminés lors de la Seconde Guerre mondiale. «*C'est ainsi par exemple qu'un candidat à l'élection présidentielle française a nié la responsabilité de la France dans la déportation de ses citoyens juifs vers les camps de concentration et les camps de la mort nazis*». Marine Le Pen avait estimé le 9 avril dernier que «*la France n'était pas responsable du Vel d'Hiv*», de l'arrestation puis la déportation de 13 000 juifs à Paris en 1942. Elle était alors interrogée sur la décision du président Jacques Chirac de reconnaître en juillet 1995 la responsabilité de la France dans la rafle. Israël avait condamné les propos de Marine Le Pen comme «*contraires à la vérité historique*». Ainsi, la vieille accusation d'antisémitisme rattaché à l'histoire du Front National ressort aujourd'hui à l'occasion de l'entre-deux tours. Du côté d'Emmanuel Macron les attaques viennent de l'intérieur et se sont les adversaires politiques du candidat d'En Marche ! qui sonnent la charge. Plusieurs responsables politiques se sont en effet indignés de voir l'ancien ministre de l'Économie se comporter comme s'il avait déjà gagné la présidentielle, alors que le Front National est qualifié pour le second tour. En arrivant en tête du premier tour de la présidentielle avec près de 24%. Macron, favori des sondages, a réussi son pari. Un succès qui n'était pas couru d'avance et qui a largement été célébré par le fondateur d'«*En Marche !*» et ses soutiens dimanche soir. Au risque d'en faire un peu trop et de tomber dans les travers triomphalistes qui avaient notamment valu de mauvais points dans l'opinion à Nicolas Sarkozy en 2007. Ses adversaires en tout cas lui reprochent d'en avoir trop fait, alors que son avance sur Marine Le Pen n'est pas écrasante. «*Il est beaucoup trop confiant et beaucoup trop arrogant, comme si les Français en réalité ne comptaient pour rien, comme si ces sondages et ces agences de com avaient déjà fait le boulot*», n'a pas manqué d'épingler sur France 2 le vice-président du FN, Florian Philippot. Reste à savoir si ces polémiques, et celles à n'en pas douter à venir ces deux prochaines semaines, influenceront sur les choix électoraux des Français ou si au contraire cela finira de contribuer à leur faire perdre confiance dans les classes médiatiques et politiques.

F. M.

## Yémen

## Cri d'alarme du chef de l'ONU pour éviter la famine

Le secrétaire général de l'ONU a lancé hier un cri d'alarme sur la situation au Yémen, appelant la communauté internationale à financer l'aide humanitaire dans ce pays en guerre afin de mettre un terme à la plus grande crise alimentaire au monde.

«*La famine peut être évitée si nous agissons rapidement*», a déclaré Antonio Guterres, à l'ouverture d'une réunion sur la crise humanitaire au Yémen, organisée au siège de l'ONU de Genève avec le soutien de la Suisse et de la Suède.

«*Nous voyons une génération entière qui est affamée. Nous devons agir maintenant, pour sauver des vies*», a-t-il ajouté.

L'ONU a réclamé début février 2,1 milliards de dollars (2 milliards d'euros) pour aider cette année 12 millions de personnes affectées par le conflit, mais cet appel de fonds n'est

financé qu'à hauteur de 15%, a expliqué le chef de l'ONU.

«*Le Yémen est la plus grande crise humanitaire actuellement*», a affirmé de son côté le patron des opérations humanitaires de l'ONU, Stephen O'Brien, insistant sur le «*risque de famine*».

«*Nous pouvons éviter la famine*», a-t-il dit, appelant à davantage de générosité des donateurs et à une cessation des hostilités. Environ 19 millions de personnes au Yémen, soit environ deux tiers de la population, ont un besoin urgent d'aide humanitaire, a souligné Antonio Guterres. Quelque 17 millions souffrent la faim, ce qui fait de ce pays «*la plus grande crise alimentaire au monde*», a-t-il noté. Le sort des enfants est des plus sombres : «*un enfant de moins de 5 ans meurt au Yémen toutes les 10 minutes de causes évitables*», a-t-il déploré. Le pays

est déchiré par un conflit depuis qu'une coalition arabe menée par l'Arabie saoudite a commencé en mars 2015 une campagne de bombardements pour repousser les rebelles houthis, soutenus par l'Iran, qui avaient pris le contrôle de la capitale Sanaa et d'autres parties du pays. Le Yémen est presque entièrement dépendant des importations, dont une grosse partie arrive par le port de Hodeïda. Les Nations unies ont appelé la coalition militaire arabe à ne pas bombarder ce port stratégique contrôlé par les Houthis.

«*Si ce port devient inaccessible, fût-ce pour une période limitée, la situation humanitaire continuera de se détériorer, en particulier dans le nord du Yémen*», a souligné hier le ministre des Affaires étrangères suisse, Didier Burkhalter.



8<sup>e</sup> Festival international de danse contemporaine

## Dix troupes étrangères à Alger

■ Le 8<sup>e</sup> Festival international de danse contemporaine, placé sous le thème «Identités», réunira à Alger, du 29 avril au 2 mai, outre l'Algérie représentée par six troupes, dix autres pays dont l'Ethiopie en invité d'honneur, annoncent les organisateurs.

Par Adéla S.

La 8<sup>e</sup> édition de ce festival à «caractère non compétitif» se déroulera à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh ainsi qu'au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, où quelques-uns des spectacles au programme seront donnés.

L'Ethiopie, invité d'honneur de cette 8<sup>e</sup> édition, sera présentée avec l'ensemble «Destino Dance Compagnie», unique troupe de danse contemporaine du pays, qui présentera le spectacle «Land and Origin» en ouverture du festival, également animée par les Compagnies «Arabesques» d'Algérie, «La Intrusa» d'Espagne et «Viadance» de France.

Les troupes de danse venues

de Chine, Egypte, Espagne, USA, France, Italie, Allemagne, Russie et Mexique, présenteront des programmes inscrits dans «le seul registre de danse contemporaine», précisent les organisateurs.

Côté algérien, le Ballet de l'Opéra d'Alger, les Compagnies «Arabesques» et «Nouara Idami», ainsi que les Coopératives culturelles de Batna et Mostaganem, présenteront les spectacles «Chahlet Laâyani», «Enracinement», «Au-delà de la guerre» et «Personnalité», respectivement.

Le programme inclut, par ailleurs, des masters class en trois volets, destinés aux danseurs de l'Opéra d'Alger, aux étudiants de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas)



ainsi qu'aux danseurs de «Chems», une association qui s'occupe de personnes en situation de handicap et qui a adopté le concept de l'art-thérapie comme moyen de réinsertion sociale.

Soumis aux restrictions bud-

gétaires, à l'instar d'autres festivals, le 8<sup>e</sup> Festival international de danse contemporaine a été «préparé avec le reliquat de la 7<sup>e</sup> édition et le soutien de quelques sponsors», a indiqué sa commissaire, Fatma-Zohra Namous.

A. S./APS

Faire de la culture un vecteur du développement durable

### Mihoubi plaide pour une nouvelle stratégie

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a souligné, lundi à Alger, l'impératif d'adopter une nouvelle stratégie visant à faire de la culture un vecteur du développement durable.

Dans son intervention sur «le projet de réforme du système culturel» devant la Commission de la culture, de l'information de la jeunesse et du tourisme du Conseil de la nation, M. Mihoubi a mis l'accent sur le rôle que peuvent jouer certains secteurs, à leur tête le cinéma avec le concours du secteur privé.

Il convient, en «l'absence totale» de l'investissement privé dans le secteur de la culture, d'accorder des «incitations fiscales» aux investisseurs locaux ou dans le cadre de partenariats avec l'étranger afin de mettre fin à la domination du produit culturel étranger et ouvrir la voie à l'exportation du produit algérien, a indiqué le ministre.

Relevant la possibilité d'accorder des «prêts» et des «garanties» et «l'octroi du foncier» notamment dans les régions

urbaines pour la réalisation de projets d'investissement qui servent l'économie nationale notamment avec le recul de l'investissement public dans le secteur de la culture, le ministre a fait savoir que les établissements culturels publics et privés peuvent financer leurs projets à travers des crédits bancaires, appelant par la même occasion les banques à «adapter» leurs formules avec la nature de l'activité culturelle. Selon M. Mihoubi, le processus de réforme comprend également la révision du système de soutien public au secteur de la culture à travers un recours partiel à l'autofinancement, la rationalisation des dépenses et le soutien aux associations culturelles selon des critères objectifs, outre la mise en place d'une base de données numérique intersectorielle.

Pour ce qui est de la réforme du système institutionnel du secteur de la culture qui emploie plus de 17 000 fonctionnaires, le ministre de la Culture a indiqué que l'évaluation effectuée par

son département ministériel a fait ressortir certaines carences et interférences ayant amené la tutelle en 2016 à procéder à sa restructuration en diminuant le nombre d'entreprises sans porter atteinte, pour autant, aux droits des travailleurs.

Les réformes du système de la culture englobent également les mécanismes de gestion, la mise en place d'une politique de formation pour optimiser les capacités des entreprises et le redéploiement du personnel selon les spécialités «y compris la situation des artistes relevant des entreprises publiques».

Il a en outre souligné la nécessité de réorganiser les maisons de la culture publiques en maintenant leur appui dans les domaines ayant trait aux dimensions éducatives et culturelles, construire des bibliothèques publiques et des musées, promouvoir le produit culturel public dans les régions éloignées et protéger et réhabiliter le patrimoine. Les membres du Conseil de la nation ont montré un grand intérêt aux questions liées au

cinéma et au patrimoine archéologique, insistant sur la nécessité d'accorder davantage d'intérêt aux régions éloignées et de l'intérieur du pays à travers la réalisation d'infrastructures culturelles et l'organisation d'activités afin que la culture ne soit pas l'apanage des grandes villes.

Le ministre a affirmé que la culture mise sur l'Algérie profonde car, a-t-il dit, les grandes villes sont «arrivées à saturation» ajoutant que la langue amazighe connaît un véritable essor et «est présente dans toutes les activités culturelles (expositions, cinéma et musique...)».

Evoquant les sites archéologiques, M. Mihoubi a indiqué que le «travail est axé actuellement sur les opérations urgentes» car la réhabilitation des sites nécessite de grands fonds et il existe un «manque d'experts dans ce domaine, d'où le recours à l'expertise étrangère».

Racim C.

### Rendez-vous culturels

Opéra Boualem-Bessaïh

Le 28 avril à 19h :

Concert-hommage à la légende du jazz, Duke Ellington, disparu il y a plus de 40 ans.

Musée du Bardo (Alger)

Du 23 avril au 22 mai :

L'exposition «La culture assaillie», organisée par l'ambassade des Pays-Bas en Algérie, en collaboration avec le Musée national du Bardo,

EzzouArt Galerie du centre commercial et de loisirs de

Bab-Ezzouar

Jusqu'au 27 avril :

Exposition «Aux temps des tons d'art» de l'artiste peintre Abbou Abdelkader Dadi.

Galerie des Ateliers Bouffé d'Art

Jusqu'au 6 mai :

Exposition-vente «Expressions Croisées» de l'artiste plasticien Yacine Aïdouad.

Galerie d'Arts Asselah

Jusqu'au 27 avril :

Exposition de peinture de l'artiste Fatima Bisker.

Palais Mustapha-Pacha

(Basse-Casbah, Alger)

Jusqu'au 28 avril :

Exposition de photographies de l'Espagnol Nicolas Müller (1913-2000) sur le patrimoine ibérique.

Galerie d'art Sirius (Télemly, Alger)

Jusqu'au 30 avril :

Exposition de peinture «Rétoplastie» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

### El Tarf

### Plus de 6 000 ouvrages accordés à titre gracieux

Plus de 6 000 ouvrages, toutes spécialités confondues, ont été octroyés, à titre gracieux, à trois bibliothèques relevant d'institutions publiques, par la direction de la culture d'El Tarf, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur de la culture, Adel Safi.

Un premier don de 2 328 titres a été accordé à la bibliothèque communale de Ain Kerma, commune frontalière distante de 26 kilomètres du chef-lieu de la wilaya d'El

Tarf, dans le but, a-t-on ajouté de même source, d'inciter les jeunes à venir «goûter au plaisir de la lecture» et de rapprocher le livre de l'élève.

Mille autres titres ont été octroyés, à titre gracieux, au centre de la culture, de loisirs et de sport relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf, a indiqué la même source, précisant que le troisième don, de près de trois mille livres, a été, quant à lui, remis à trois établis-

sements pénitentiaires d'El Tarf, localisés respectivement à Dréan et Ain Assel, avec pour objectif d'encourager les détenus à la lecture.

Cette initiative louable à plus d'un titre, s'inscrit, a-t-on rappelé, dans le cadre des nombreuses actions dédiées au livre, ce précieux outil du savoir dont la Journée mondiale coïncide avec le 23 avril de chaque année.

R. C.



## Coup-franc direct

La réalité du terrain

Par Mahfoud M.

Le coach espagnol essuiera les plâtres à partir du 30 avril prochain avec le premier stage qui concernera cette fois-ci la sélection locale à cent pour cent. Il devra préparer les prochains rendez-vous qui l'attendent et notamment les éliminatoires du CHAN pour lequel la sélection était absente deux ans en raison de la suspension infligée pour avoir fait l'impasse sur le match retour des éliminatoires face à la Libye. Alcaraz qui jusque-là était satisfait des conditions d'accueil, passera à l'acte avec cette première séance qui ne sera pas une partie de plaisir. Le technicien espagnol saura ce qui l'attend avec des joueurs qui n'ont pas vraiment la culture tactique et qui se doivent de travailler durement pour s'assurer une place au soleil. Pour Alcaraz la tâche s'annonce compliquée même s'il est animé d'une bonne volonté. Il faut qu'il sache qu'il y a une dure réalité, celle du terrain, vu qu'il n'a jamais travaillé hors de la péninsule ibérique et qu'il tentera une nouvelle expérience avec un tout autre style de jeu et un tout autre football. Il lui appartient de se donner à fond s'il veut arriver à ses fins et réussir ce nouveau pari. Il sait que ce ne sera pas une partie de plaisir et devra garder sa détermination s'il ne souhaite pas arrêter en cours de route.

M. M.

CR Belouizdad

### Bouazza reprend avec le groupe

L'ENTRAÎNEUR du CR Belouizdad, Badou Zaki, a finalement accepté les excuses de son joueur Feham Bouazza, et l'a autorisé à reprendre l'entraînement avec ses coéquipiers après avoir été écarté du groupe pour «des raisons disciplinaires» il y a quelques semaines, a-t-on appris auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Le coach marocain du CRB a consenti à passer l'éponge dans cette affaire de Bouazza suite à l'entrevue qu'ont eue les deux hommes la veille, explique la même source. Le meneur de jeu belouizdadi était exposé au renvoi pur et simple de l'effectif des Rouge et Blanc algériens, pour n'avoir pas respecté les consignes de son entraîneur lors d'une séance d'entraînement. L'affaire a failli même prendre

d'autres proportions, surtout avec la position ferme de Zaki, qui a fini toutefois par revenir à de meilleurs sentiments sous l'insistance notamment des joueurs, précise-t-on de même source. Par ailleurs, le CRB poursuit ses préparatifs en prévision de la reprise de championnat, qui observe une trêve depuis quelques semaines pour apurer les nombreux matchs en retard, en affrontant en amical le CS Constantine mardi et samedi au stade du 20-Août à Alger. Le CRB, qui reste sur une victoire à domicile en championnat contre le leader l'ES Sétif, occupe la 8<sup>e</sup> place au classement. Le club est également qualifié aux demi-finales de la Coupe d'Algérie où il affrontera l'USM Bel-Abbès, le dauphin actuel du championnat de l'élite, à Alger.

Jeux de la Solidarité islamique 2017

### Les haltérophiles algériens ne prendront pas part à la compétition

LES HALTÉROPHILES algériens inscrits pour prendre part aux jeux de la Solidarité islamique, prévus du 12 au 22 mai prochain à Bakou (Azerbaïdjan), ne seront pas présents à cette compétition, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH). «Après une analyse de l'état de forme de nos athlètes internationaux, jugé faible, étant donné qu'ils n'ont bénéficié d'aucune préparation depuis les jeux Olympiques de Rio (juillet-2016), et en raison de l'impossibilité d'assurer une participation qualitative, les responsables de la fédération, sur avis de la Direction technique nationale, ont souhaité, auprès de la tutelle de faire l'impasse sur les Jeux de Bakou, pour permettre aux athlètes algériens de mieux se préparer aux autres importantes échéances internationales», a déclaré le DTN, Youcef Chekri. L'équipe sortante de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH) avait

engagé, avant la fin de son mandat, une équipe composée de trois filles et cinq garçons. «On voulait que nos athlètes participent à cette échéance de Bakou-2017, qui devrait regrouper des athlètes d'un très bon niveau notamment ceux d'Asie, mais les circonstances actuelles, et surtout la grande baisse de forme de nos haltérophiles, nous ont poussés à demander au ministère de faire l'impasse sur ce rendez-vous, pour donner le temps à nos athlètes de se préparer à d'autres compétitions qui sont aussi importantes que les Jeux de Bakou», a expliqué le DTN. Plusieurs autres compétitions attendent les haltérophiles algériens durant l'année 2017. Il s'agit du Championnat du Monde seniors, le Mondial juniors, le championnat d'Afrique seniors, et celui des cadets/juniors et les championnats arabes, toutes catégories (cadet/juniors et seniors), filles et garçons.

EN A'

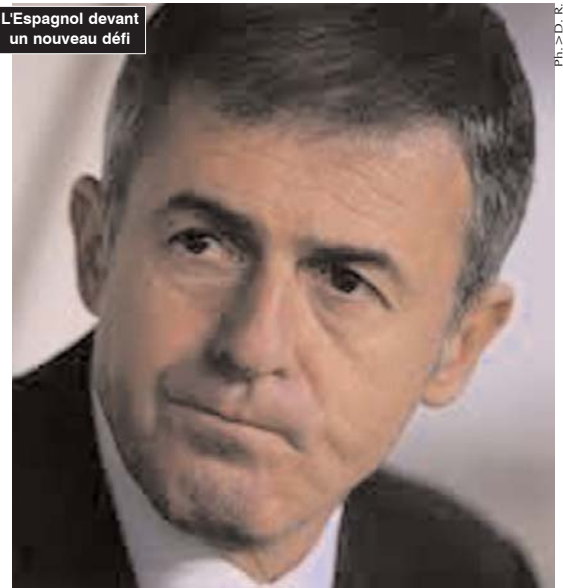
## Alcaraz débutera le 30 avril avec un stage à Sidi Moussa

■ Le tout nouveau sélectionneur de l'équipe nationale, l'Espagnol Lucas Alcaraz, devrait entamer officiellement son travail le 30 avril en dirigeant un stage réservé à l'EN A', composée de joueurs locaux, qui s'étalera jusqu'au 3 mai.

Par Mahfoud M.

L'Espagnol devant un nouveau défi

Une première liste élargie lui sera transmise par les techniciens de la Direction technique nationale (DTN) des anciens et nouveaux qui ont eu à programmer les derniers stages de la sélection A', du moment que Alcaraz ne connaît pas encore les joueurs évoluant en championnat. Alcaraz pourra éventuellement ajouter des joueurs qu'il jugera aptes à intégrer cette sélection sur la base du match MC Oran-MC Alger auquel il a assisté vendredi dernier et des vidéos qu'il aura visionnées. Arrivé mardi dernier à Alger, le nouveau coach des Verts et ses adjoints étaient très satisfaits de leur séjour sur le sol algérien. En cinq jours ils ont pu obtenir beaucoup d'informations sur le football algérien et l'EN. Cela leur a permis de tracer leur programme de travail jusqu'au stage de l'équipe nationale A. En parallèle, Alcaraz visionnera le maximum de rencontres possible non seulement de la sélection nationale, mais aussi des différents championnats où évoluent les joueurs algériens, du championnat de Ligue 1 Mobilis et des matchs de Coupe d'Afrique interclubs. Par ailleurs, le technicien espagnol entamera une tournée euro-



PH > D.R.

péenne pour rencontrer les joueurs de l'équipe nationale A évoluant à l'étranger. Alcaraz a voulu que le premier contact soit direct afin de pouvoir expliquer à tout un chacun sa méthode de travail et ce qu'il attend des joueurs. A l'issue de cette rencontre avec les joueurs professionnels, Alcaraz arrêtera sa liste pour les rencontres du mois de

juin, conclut l'instance fédérale. Par ailleurs, pour ce qui est de son staff technique, on apprend que la FAF n'a pas encore arrêté l'identité du second adjoint d'Alcaraz qui devrait être algérien, bien que des sources parlent de l'actuel coach de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui.

M. M.

Anderlecht

### Sofiane Hanni en route pour le 1<sup>er</sup> titre de sa carrière

L'International algérien, Sofiane Hanni, se rapproche du premier titre de sa carrière pour sa première saison avec Anderlecht, vainqueur face au champion en titre FC Bruges 2-0, dimanche en clôture de la 4<sup>e</sup> journée des play-offs 1 du championnat de 1<sup>re</sup> division belge de football. Anderlecht s'isole en tête du classement avec 41 points, 8 de plus que Gand le dauphin et 9 de plus que Bruges, le troisième. Quatre jours après leur élimination – après prolongation – face à

Manchester United en quarts de finale de l'Europa League, Les «Mauves» sont bien partis pour s'offrir le trophée. Ce serait aussi une juste récompense pour Hanni, qui s'illustre dans les stades belges depuis la saison passée qu'il avait terminée meilleur buteur et également meilleur joueur sous les couleurs de Malines. Deux distinctions qui lui ont permis de franchir un palier dans sa carrière de footballeur en intégrant les rangs d'Anderlecht. Souffrant d'une blessure contractée lors du pré-

cedent match européen et qui l'a contraint de quitter le terrain d'Oltra Ford peu après l'heure du jeu, Hanni (26 ans), auteur de 9 buts en championnat cette saison, a finalement tenu sa place face au FC Bruges, avant qu'il ne soit remplacé dans les derniers instants de la partie. La 5<sup>e</sup> des dix journées des play-off 1 aura lieu en milieu de semaine. Elle débutera mardi par Zulte Waregem-L'Antoise. Aujourd'hui, Bruges accueillera Ostende et Anderlecht recevra Charleroi jeudi dans le duel des Sportings.

FC Naples

### Ghoulam intéresserait le Milan AC

Le défenseur international algérien de Naples, Faouzi Ghoulam, dont les négociations avec son club pour la prolongation de son contrat ont échoué, figure sur les tablettes de l'autre formation italienne de Serie A de football le Milan AC en vue d'un éventuel recrutement l'été prochain, a annoncé lundi le média italien Sky Sports. Le latéral gauche des Verts est ciblé par le club lombard pour remplacer Mattia De Sciglio, convoité par la

Juventus de Turin, précise la même source. Toutefois, la tâche des Milanais ne s'annonce pas simple, puisque le Paris SG ou encore le Real Madrid lorgneraient également sur le joueur âgé de 26 ans. Après plusieurs rounds de négociations, Ghoulam, dont le contrat avec Naples expire en 2018, va en toute vraisemblance quitter le club du sud de l'Italie qu'il avait rejoint en janvier 2014 pour un contrat de quatre ans et demi en

provenance de l'AS Saint-Etienne (France). Le club du président Aurelio De Laurentiis songerait, de son côté, à Ricardo Rodriguez (24 ans/VfL Wolfsburg) et à Alejandro Grimaldo (21 ans/Benfica Lisbonne) pour remplacer Ghoulam, souligne Sky Sports. Titulaire indiscutable au Napoli depuis maintenant trois années, Ghoulam s'est imposé comme l'un des meilleurs de Serie A au poste d'arrière gauche.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Aéroport international Houari-Boumediene

### Saisie de 1,487 kg d'or par les services des Douanes

LES SERVICES des douanes de l'aéroport international Houari-Boumediene ont saisi dimanche dernier, 1,487 kg d'or sur une femme en provenance d'Istanbul (Turquie), a indiqué un communiqué des Douanes algériennes. Suite à cette découverte, les services des douanes ont procédé à l'élaboration d'un dossier

de contentieux en application des dispositions de l'ordonnance 96-22 du 9 juillet 1996, modifiée et complétée, relative à la répression de l'infraction à la législation et la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger et l'amende a été évaluée à 5 353 200 DA.

L. O.

## Bouira/Usine de montage de véhicules du groupe Ival

### Report de la pose de la première pierre

LA POSE de la première pierre du projet de l'usine de montage de véhicules du groupe Ival, prévue dans la matinée à Oued El-Bardi (sud de la ville de Bouira), a été reportée à une date ultérieure, a indiqué mardi le directeur général du groupe, Sofiane Benamra, lors d'un point de presse tenu en marge de la visite du président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad.

«Hier nous étions avec le wali de Bouira, Mouloud Chérifi, au niveau de la nouvelle zone industrielle de Sidi Khaled, où se déroulaient les préparatifs de la pose de la première pierre du projet prévue aujourd'hui (mardi). Mais cela n'a pas eu lieu et l'opération de lancement des travaux a été reportée à une date ultérieure», a expliqué M. Benamra à la presse sans donner les raisons de ce report.

Le président du FCE, qui a inspecté le site devant abriter ce projet, a souligné qu'il s'agissait d'une «importante opération que nous souhaitons élargir dans notre pays. Elle est importante surtout avec le taux d'intégration qui est de 35% dès le démarrage du projet, alors que dans le cahier des charges du ministère de tutelle, le taux exigé est de 40% après cinq ans de production», a expliqué M. Haddad.

Le projet revêt de l'importance parce qu'avec ce taux d'intégration, il nous permettra de réduire le transfert de la devise, ainsi qu'une réduction de 7 à 10% des coûts de production, a souligné le patron du FCE, tout en espérant que ce taux d'intégration de 35% soit augmenté

jusqu'à 55 ou 60% dans quatre ou cinq ans de production. «Avec cela, nous aurons fait un grand pas dans l'industrie automobile», a noté le même responsable.

Selon les détails fournis sur place, ce projet devra être réalisé dans un délai de 36 mois, à savoir qu'il sera opérationnel d'ici à 2020 et pour une enveloppe financière de 3,4 milliards de dinars. A propos de cette date jugée lointaine, M. Haddad a souligné qu'il n'est pas facile de réaliser une usine de construction et de montage de véhicules en des temps courts, cela nécessite toujours des délais.

Dans son investissement qui sera réalisé en partenariat avec le constructeur italien Iveco, le groupe Ival compte utiliser la technique appelée CKD (complète Knock Down) portant utilisation de 65 % des éléments en provenance de la société mère qui est Iveco, a expliqué, de son côté, le président-directeur général du groupe Ival, Mohamed Bairi, qui accompagnait le président du FCE.

Par la suite, et avec les formations que nous ambitionnons de faire dans le futur avec le secteur de la formation professionnelle et la formation continue, ajouté à cela l'implication des sous-traitants, la pièce importée pourra être fabriquée au niveau local après quelques années de production, a précisé M. Bairi.

Une fois opérationnel, cet investissement, qui devra être construit sur un terrain de 34 000 m<sup>2</sup>, pourra générer 750 emplois directs, a fait savoir le P-DG du groupe Ival.

Fatiha Ch.

## Trois jihadistes du groupe État islamique ont été tués par des sangliers en Irak



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

## Espagne/Barcelone

### Arrestation de huit Marocains pour terrorisme

■ Huit Marocains et un autre de nationalité espagnole ont été arrêtés mardi par la police espagnole dans la région de Barcelone pour terrorisme, a indiqué la police catalane dans un communiqué.

Par Slim O.

Quatre de ces détenus sont liés aux auteurs des attentats du métro et de l'aéroport de Bruxelles du mois de mars de l'année dernière, précise la même source, ajoutant que l'opération avait commencé vers quatre heures du matin dans différentes villes de la région de Barcelone dont notamment l'hospitalet de Llogregat, Santa coloma de Garamenet, Ripollet, Cornella de Llogregat et Masquefa, rapporte l'agence de presse Efe.

Les neuf détenus qui sont âgés entre 30 et 40 ans sont accusés, souligne-t-on, d'appar-

tenance à organisation terroriste, organisation de crimes, trafic de drogue, vol avec violence, possession d'armes et enfin blanchiment d'argent.

Les personnes arrêtées seront présentées, jeudi prochain devant la justice, indique la même source qui précise que la plupart ont des antécédents judiciaires dont des crimes de droit commun, d'activités de criminalité organisée et des liens avec le trafic de drogue.

L'enquête qui a débuté il y a huit mois a été marquée par sa complexité, la multitude des crimes étudiés ainsi que le

nombre de personnes impliquées et les centaines de milliers de données que les analystes de la police ont analysé afin d'établir les relations entre les détenus et l'implication de certains d'entre eux dans les attentats de la Belgique de mars 2016, a indiqué la source policière.

Le travail de collaboration entre la police espagnole et de la police fédérale belge a permis la saisie d'armes à feu, divers stupéfiants, une documentation, des appareils électroniques et de l'argent, souligne-t-on de même source.

S. O./APS

## Éboulement à Djermouna

### Deux personnes décédées

DEUX personnes ont été ensevelies lundi après-midi suite à un éboulement d'un amas de terre, suite à des travaux d'assainissement en cours dans le village de Djermouna dans la commune de Kherrata. Une personne ensevelie a malheureusement rendu l'âme, a indiqué la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. «La victime âgée de 23 ans, native de la commune de Bouandas relevant de la wilaya de Sétif. Elle est décédée sur les lieux et a été évacuée par nos moyens vers la morgue de l'hôpital de Kherrata», ajoute la même source. La deuxième victime, un homme de 31 ans, natif aussi de la même localité que le défunt, a survécu à ses blessures. Il a été évacué par des particuliers vers l'EPH de Kherrata aussi. Les éléments de la Gendarmerie nationale qui se sont rendus sur les lieux ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet éboulement qui a généré un drame.

H.C.

H.C.

## Urbanisme de la protection et de l'environnement de Béjaïa

### Plus de 500 interventions enregistrées au premier trimestre

PAS MOINS de 566 interventions ont été effectuées par la brigade de l'urbanisme et de la protection de l'environnement de Béjaïa durant le premier trimestre de l'année en cours, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya ces derniers jours. Les policiers de la brigade de l'urbanisme et de l'environnement ont dressé 45 procès-verbaux pour de multiples infractions liées à l'urbanisme. Dans le même cadre 54 avertissements d'arrêt de travaux ont été notifiés par la Pupe qui a dressé aussi 6 procès-verbaux pour dépôt d'ordures et 3 autres PV pour obstruction des voies publiques par des dépôts de matériaux

et autres débris par des habitants et entreprises. Concernant l'hygiène et les atteintes à la santé publique, 7 PV ont été établis pour abattage illégal d'animaux. Autrement dit pour abattage en dehors des espaces réglementés et non-respect des règles d'hygiène. Dans le même sillage, près d'un quintal de viande impropre à la consommation a été saisi et 14 procès-verbaux ont été dressés pour exercice d'activités commerciales sans inscription au registre du commerce, a ajouté la cellule de communication de la sûreté de wilaya.